**Communication du Ministre d’Etat sur les  Perspectives et opportunités d’investissements dans l’Agriculture au Gabon**

**Dans le cadre de la présentation du pays**

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Honorable assistance,

**Introduction:**

* Notre présence au Maroc pour la 4ème édition du Forum International Afrique Développement découle, de la ferme volonté de S.E **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, de maintenir l’excellence des relations d’amitié et de coopération qui existent si heureusement entre le Gabon et le Maroc.
* Cette volonté est également partagée par les plus hautes autorités marocaines, en tête desquelles, **Sa Majesté le Roi Mohammed VI**, que Dieu l’Assiste,dont nous saluons au passage la qualité du leadership.
* Nous remercions donc la Partie marocaine, pour la parfaite organisation de ce forum et pour la tribune qu’elle nous offre, afin que nous puissions communiquer sur les opportunités d’investissement dans le monde agricole au Gabon.
* **état des lieux  des relations entre le Gabon et le Maroc**

**Au plan commercial**, le Royaume du Maroc est l’un des principaux partenaires économiques du Gabon. Un certain nombre d’entreprises marocaines sont présentes au Gabon dans plusieurs secteurs.

Il s’agit, notamment, de :

* **Maroc Télécom**: dans le domaine des télécommunications
* **Attijariwafa Bank** : dans le domaine bancaire
* le groupe marocain **Managen** : dans le domaine minier ;
* la société **Colina** : dans le secteur des assurances;
* la société Ciments d’Afrique (CIMAF), filiale de la société **ADDOHA** du Maroc : dans le secteur de la construction
* l’entreprise **SATRAM**: dans le domaine du transport maritime;

Il faut noter qu’une petite communauté marocaine exerce dans le secteur du petit commerce, principalement au grand marché de Libreville.

**Le climat des affaires : une garantie**

Des dispositions sont prises par l’Etat gabonais en vue de l’amélioration du climat des affaires, pour permettre une plus grande implication des opérateurs économiques allemands dans l’accompagnement de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent.

Il s’agit de :

* la refonte des instruments juridiques garantissant les intérêts des opérateurs économiques, pour améliorer et favoriser un environnement propice aux affaires, notamment par la mise en place:

 - du Centre de développement des entreprises (CDE), avec l’instauration d’un guichet unique pour faciliter les démarches et accompagner les investisseurs. A ce titre, l’ouverture d’une entreprise se fait sous dix jours au lieu de cinquante-huit ;

- d’une Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI) qui favorise et incite l’investissement direct étranger. Son rôle est d’accompagner et de soutenir les entreprises exportatrices et faciliter la mise en relation entre les producteurs et les acheteurs ;

- d’un système bancaire fiable ;

- d’une fiscalité attractive et des mesures incitatives et surtout des avantages fiscaux importants pour les zones économiques spéciales (ZES) ;

- de la ratification du traité de l’OHADA, et l’élaboration d’un code de commerce attractif ;

- de la mise en place d’un centre d’arbitrage, de médiation et de conciliation (CAMC-GA) à l’initiative de la Chambre de commerce et du Ministère de la justice, dans le cadre des efforts visant à améliorer le climat des affaires dans le pays, avec pour objectif la résolution de leurs conflits commerciaux, dans un esprit de rapidité, de discrétion et de préservation des relations entre les parties.

**Atouts de la Partie Gabonaise dans le secteur agricole :**

* Des caractéristiques agro-écologiques favorables ;
* Un stock foncier important ;
* Des sols favorables aux activités agricoles ;
* Des ressources en eau abondantes : le Gabon est baigné par 800km de côte ;
* Un climat équatorial chaud et humide, favorable aux activités agricoles ;
* Une demande en produits agricoles en forte croissance, au regard des importations ;

**Autres atouts de la Partie Gabonaise :**

* un emplacement géographique stratégique qui donne accès à un marché sous-régional et régional de 120 millions de consommateurs. En effet, le Gabon demeure une porte d’entrée de la Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale (CEEAC) ;
* un immense potentiel naturel à exploiter au plan forestier et des millions de terres exploitables ;
* une stabilité socio-politique ;
* L’émergence d’une nouvelle classe moyenne influant sur la demande locale ;
* Le coût de travail relativement faible.

**La politique agricole gabonaise**

Au Gabon, nos ambitions, en matière d’Agriculture sont bien déclinées dans le Plan Stratégique Gabon Emergent, qui à travers le Pilier Gabon Vert, fait donc du Secteur agricole un secteur prioritaire.

 Elles consistent à développer une agriculture qui repose essentiellement sur deux piliers : les exploitations familiales et l’agro-business.

Dans ce cadre, nous continuons de soutenir les exploitations familiales qui constituent la base de notre agriculture et qui occupent l’écrasante majorité des producteurs.

Parallèlement, des opportunités d’investissements sont offertes pour permettre aux promoteurs des grands projets agricoles de déployer leurs activités dans un cadre adapté qui organise la coopération « gagnant-gagnant » entre exploitations familiales et agrobusiness.

C’est avec ce modèle d’une agriculture intégrative que nous réaliserons la sécurité alimentaire et nutritionnelle durables pour nos populations avec :

* une offre stable de produits en quantité suffisante pour couvrir nos besoins de manière saine, diversifiée et durable ;
* une offre qui permet aux producteurs d’avoir des revenus substantiels ;
* une offre compatible avec le pouvoir d’achat des consommateurs ;

Pour ce faire, de nombreux projets ont été lancés dans notre pays. A titre d’exemple:

* **le PROJET DE DEVELOPEMENT AGRICOLE ET RURAL (PDAR)** qui s’exécute dans la province du Weleu-Ntem, dans le Nord du pays, en partenariat avec le Fonds International de Développement Agricole. Il a pour objectif de lutter contre la pauvreté en milieu rural, à travers la diversification agricole et le soutien aux petits exploitants, par un développement rural et agricole participatif et durable.

Le projet arrivant dans sa dernière phase**,** et ayant permis d’avoir des résultats probants (création d’un réseau de semenciers structuré…), une deuxième phase qui prendrait également en compte d’autres aspects du secteur agricole, en s’étendant sur toute l’étendue du territoire, devrait prendre le relai ;

* **l’étude d’un cas pilote d’agropole en République Gabonaise** : Ce projet est réalisé en partenariat avec le groupe marocain MEDZ et vise la mise en place des pôles de production regroupant divers acteurs agricoles en coopérative. Ces agropoles porteront le développement de cultures vivrières intensives, maraichères, fruitières et d’élevage.

La convention de marché y relative a été signé par le Ministre en Charge de l’Agriculture et approuvé par le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques.

* le **PROJET DE DEVELOPPEMET ET D’INVESTISSEMENT AGRICOLE AU GABON (PRODIAG**),

Évalué à 13.2 milliards de francs CFA, ce projet est exécuté sur toute l’étendue du territoire gabonais, en partenariat avec l’Agence Française de Développement qui intervient à hauteur de 80% et 20% apporté par l’Etat Gabonais. Le Projet est exécuté par un organisme sous tutelle du Ministère, l’Institut Gabonais d’Appui au Développement (IGAD), avec pour objectif essentiel, la valorisation des potentialités agricoles du pays à travers la création de 1070 unités de production, 3 000 emplois et la récolte de 13 600 tonnes de produits agricoles.

Très récemment, un autre programme a été mis au point. Il s’agit du Programme **GRAINE**. (à développer par le DG de l’Agriculture).

Avec cinq millions d’hectares de terres cultivables, le Gabon dispose d’un potentiel pour couvrir ses besoins, contribuer à la sécurité alimentaire régionale et devenir un acteur majeur du marché international des filières agro-industrielles tropicales.

L’ambition visée est de faire de l’agriculture gabonaise un pôle majeur de diversification économique et de création de PME et d’emplois.

En vue de renforcer le cadre stratégique, il s'agira, au cours des prochains mois, de mettre en œuvre un Programme National d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et nutritionnel (PNIASAN) et de lancer la Stratégie de Développement Agricole du Gabon avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Une banque de projets est actuellement disponible, en vue de leur financement (ci-joint, un tableau synthétique y relatif).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation du projet** | **Durée** | **cout** |
| Appui à la mécanisation agricole au Gabon | 12 mois | 1 474 000 000 |
| Appui à la production du manioc au Gabon( Estuaire, Ngounié, Nyanga, Haut Ogoué Lolo, Ogoué Ivindo, Woleu Ntem) | 12 mois | 150 000 000 |
| Appui à la production d’ignames et de taros au Gabon( Estuaire, Ngounié, , Nyanga, Haut-Ogoué) | 12 mois | 26 666 667 |
| Elaboration d’un catalogue officiel des variétés et plantes cultivées au Gabon | 30 mois | 123 500 000 |
| Cartographie pédologique de la région Nord-Est du Gabon | 12 mois | 330 330 000 |
| Etude sur la réforme du système national de recherche agricole | 3 mois | 273 000 000 |
| Etude pour la mise en place d’un pôle de compétence agricole à Oyem | 6 mois | 715 000 000 |
| Amélioration de la disponibilité et de l’accessibilité des boutures de manioc de qualité | 36 mois | 60 000 000 |
| Développement et application d’un modèle de technologie de gestion post-récolte des cultures horticoles | 24 mois | 60 000 000 |
| Développement des technologies de conservation des ressources génétiques | 24 mois | 30 000 000 |
| Renforcement des capacités des vulgarisateurs de base pour une meilleure utilisation des résultats de la recherche et des technologies | 24 mois | 20 000 000 |
| Promotion de 2 variantes du riz nérica associé au soja (Estuaire) | 36 mois | 200 000 000 |
| Mise en place d’un centre de conditionnement et de labellisation des produits locaux (Estuaire) | 24 mois | 1 675 452 549 |
| Appui au développement du secteur semencier bananes et plantains | 36 mois | 385 502 250 |
| Plan National d’Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle | 84 mois | 400 000 000 |

Aussi, le Gabon a-t-il besoin de partenaires prêts à l’accompagner vers ce noble objectif. Il s’agit là, d’une démarche empruntée par d’autres opérateurs économiques qui récoltent aujourd’hui les fruits des efforts fournis.

Il est à souligner que Le Gabon est une destination de choix. Ces six dernières années, le pays a enregistré une hausse des investissements dans les secteurs non liés aux matières premières.

Nous saisissons donc l’opportunité d’inviter les opérateurs à venir investir au Gabon, avecdes programmes, adaptés aux problématiques régionales, permettent la transmission de savoirs, de savoir-faire et de technologies.

Le Gabon a un fort potentiel pour devenir un important producteur agricole et enfin assurer sa souveraineté alimentaire.

L’investissement direct étranger et les partenariats publics privés nous permettront d’entamer notre révolution verte, par une augmentation des investissements dans l’outil de production agricole permettant d’améliorer la productivité et les capacités de stockage, de conditionnement et de transformation.

 **Je vous remercie**